

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *Portrait d'un homme par G. de Selys* ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *24* *mai* 191*2*.

Recevez, Monsieur,

Cher Maurice

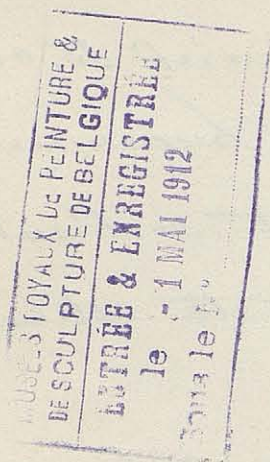
Veuillez faire prendre chez d'Arson
le portrait de M^{lle} Alphon

Vous m'avez fait regretter de
n'être pas à Venise !

30 avril 1912

Bien à vous
A. Bernand

M. Henri Beunant, Président de la Commission des Beaux-Arts, à
Boulogne.



Reçu

5212/85

Monsieur le Ministre,

Sur les instances de Monsieur
Bouman, Madame veuve Absin, une
belle veuve, s'est décidée à soumettre
à l'appréciation de la Commission des
Beaux-Arts, le portrait de son beau-père, feu
Louis Absin, par Kassez. Dans l'esprit
de Monsieur Bouman, cette œuvre
serait digne de figurer au musée des
Boulogne comme étant, à ses yeux, une
des meilleures productions de l'artiste,
doublée du mérite d'être la représentation
d'un personnage belge bien connu.

S'il était permis à Madame
Absin d'offrir seule, elle se ferait un
honneur d'offrir le tableau au musée.
Mais elle a à tenir compte de tous les

membres de la famille.

L'œuvre a été estimée 35.000 fr.
D'après ce que Monsieur Deveraux me
rapporte comme résultant de l'entretien
qu'il a eu avec vous, cette estimation
serait exagérée.

Je ne pourrais obtenir l'assentiment
de tous les membres de la famille pour
une cession qui serait trop en dessous
de la valeur réelle de l'œuvre - et si la
Commission estimait qu'en raison du
nombre de toiles de Kox qui figurent
au musée, il n'y a pas lieu de faire
un effort pour acquiescer le portrait d'
Albion, elle n'aurait certainement pas
fait une offre dérisoire, mais indi-
quant exactement la valeur du chef d'œuvre.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, l'as-
surance de mes sentiments bien respectueux.

F. Van Rysselberghe

20, rue d'Wafelaerts
St. Gilles.

St. Gilles, le 26 avril 1912.